

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale	Nathalie MONIOT Directrice	Toutes les matières		AR-DAJAP/2024/178
Service Appui, Moyens et Compétences	Alexandra BURIE Responsable de service	Toutes les matières	Clément SAUSSETTE Chargé de mission Pilotage RH et Finances Uniquement pour les matières 1 et 2	AR-DAJAP/2024/178
Direction Déléguée Métropole Lille	Laurence LECLERCQ Directrice	Toutes les matières (sauf 8)	Isabelle MINET ou Marc KOWALSKI ou Gilles HOSSEPIED ou Arnaud NOIRET ou Matthias MAHIEUX ou Farid AOUAICHIA	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Céline GEERAERT Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Lille Moulins</p>	<p>Arnaud MALET Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Lille Fives</p>	<p>Patricia LEVECQ Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Lille Vauban</p>	<p>Audrey DECROES Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Lille Sud</p>	<p>Catherine GODON Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Villeneuve d'Ascq</p>	<p>Florence GORGUET Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de La Madeleine</p>	<p>Françoise DELECOURT Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Catherine GODON ou Audrey DECROES ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Florence GORGUET ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Cysoing-Pont à Marcq</p>	<p>Anne SNAPPE Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Marcq-en-Baroeul – Mons-en-Baroeul</p>	<p>Amélie BART Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités d'Hellemmes</p>	<p>Responsable Poste vacant</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités d'Haubourdin – La Bassée</p>	<p>Jean-Baptiste BIA Responsable</p> <p>Poste vacant Responsable Adjoint</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Seclin</p>	<p>Cécile DERNA Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Lambersart</p>	<p>Poste vacant Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Florence STANIEK ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Lille (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités d'Armentières</p>	<p>Florence STANIEK Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Arnaud MALET ou Patricia LEVECQ ou Audrey DECROES ou Catherine GODON ou Florence GORGUET ou Françoise DELECOURT ou Anne SNAPPE ou Amélie BART ou Jean-Baptiste BIA ou Cécile DERNA</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée Métropole Roubaix-Tourcoing	Isabelle MINET Directrice	Toutes les matières (sauf 8)	Laurence LECLERCQ ou Marc KOWALSKI ou Gilles HOSSEPIED ou Arnaud NOIRET ou Matthias MAHIEUX ou Farid AOUAICHIA	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Nathalie BLANCHARD Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée Métropole Roubaix-Tourcoing (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Halluin</p>	<p>Frédérique MULIER Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Carole MAI ou Sylvie VANDERLYNDEN ou Boussaad FERGUEN ou Virginie CAROUGE ou Frédéric SIMAEYS</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Tourcoing-Mouvoux</p>	<p>Virginie CAROUGE Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Carole MAI ou Sylvie VANDERLYNDEN ou Boussaad FERGUEN ou Frédérique MULIER ou Frédéric SIMAEYS</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée Métropole Roubaix-Tourcoing (suite) Maison Nord Solidarités de Tourcoing-Neuville	Responsable Poste vacant	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Carole MAI ou Sylvie VANDERLYNDEN ou Boussaad FERGUEN ou Virginie CAROUGE ou Frédéric SIMAEYS ou Frédérique MULIER	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Roubaix-Croix	Carole MAI Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Sylvie VANDERLYNDEN ou Boussaad FERGUEN ou Virginie CAROUGE ou Frédéric SIMAEYS ou Frédérique MULIER	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Roubaix-Hem	Sylvie VANDERLYNDEN Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Carole MAI ou Boussaad FERGUEN ou Virginie CAROUGE ou Frédéric SIMAEYS ou Frédérique MULIER	AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée Métropole Roubaix-Tourcoing (suite) Maison Nord Solidarités de Roubaix Ville	Boussaad FERGUEN Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Sylvie VANDERLYNDEN ou Carole MAI ou Virginie CAROUGE ou Frédéric SIMAEYS ou Frédérique MULIER	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Roubaix-Wasquehal	Responsable Poste vacant	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Sylvie VANDERLYNDEN ou Boussaad FERGUEN ou Carole MAI ou Virginie CAROUGE ou Frédéric SIMAEYS ou Frédérique MULIER	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Wattrelos-Leers	Frédéric SIMAEYS Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Sylvie VANDERLYNDEN ou Boussaad FERGUEN ou Carole MAI ou Virginie CAROUGE ou Frédérique MULIER	AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée du Douaisis	Marc KOWALSKI Directeur	Toutes les matières (sauf 8)	Laurence LECLERCQ ou Isabelle MINET ou Gilles HOSSEPIED ou Arnaud NOIRET ou Matthias MAHIEUX Farid AOUAICHIA	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Catherine DUJARDIN Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée du Douaisis (suite) Maison Nord Solidarités de Douai-Arleux	Sarail TAIEB Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Anne DELAVAL ou Carole COTON ou Maxime KAPOUN	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Douai-Waziers	Anne DELAVAL Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Carole COTON ou Maxime KAPOUN ou Sarail TAIEB	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Sin le Noble-Guesnain-Aniche	Carole COTON Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Anne DELAVAL ou Maxime KAPOUN ou Sarail TAIEB	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Somain-Orchies	Maxime KAPOUN Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Anne DELAVAL ou Carole COTON ou Sarail TAIEB	AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée des Flandres	Farid AOUAICHIA Directeur	Toutes les matières (sauf 8)	Laurence LECLERCQ ou Isabelle MINET ou Marc KOWALSKI ou Gilles HOSSEPIED ou Arnaud NOIRET ou Matthias MAHIEUX	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Alice DHELLIN Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée des Flandres (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Bergues-Coudekerque</p>	<p>Sabine RODRIGUEZ Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Marie-Odile MAES ou Valérie REMERAND ou Nathalie POTTEZ ou Noële BOULET ou Marianne LEFEBVRE</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Dunkerque-Wormhout</p>	<p>Marie-Odile MAES Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Valérie REMERAND ou Nathalie POTTEZ ou Noële BOULET ou Marianne LEFEBVRE ou Sabine RODRIGUEZ</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Dunkerque-Est-Hondschoote</p>	<p>Valérie REMERAND Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Marie-Odile MAES ou Nathalie POTTEZ ou Noëlle BOULET ou Marianne LEFEBVRE ou Sabine RODRIGUEZ</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée des Flandres (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Gravelines-Bourbourg</p>	<p>Nathalie POTTEZ Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Marie-Odile MAES ou Valérie REMERAND ou Noële BOULET ou Marianne LEFEBVRE ou Sabine RODRIGUEZ</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Hazebrouck</p>	<p>Noële BOULET Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Marie-Odile MAES ou Valérie REMERAND ou Nathalie POTTEZ ou Marianne LEFEBVRE ou Sabine RODRIGUEZ</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Bailleul-Merville</p>	<p>Marianne LEFEBVRE Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Marie-Odile MAES ou Valérie REMERAND ou Nathalie POTTEZ ou Noële BOULET ou Sabine RODRIGUEZ</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée du Cambrésis	Gilles HOSSEPIED Directeur	Toutes les matières (sauf 8)	Laurence LECLERCQ ou Isabelle MINET ou Marc KOWALSKI ou Arnaud NOIRET ou Matthias MAHIEUX Farid AOUAICHIA	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Nathalie LESOIN Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée du Cambrésis (suite) Maison Nord Solidarités de Caudry-Le Cateau	Sandrine MATIAS Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Daphné LONGUE ou Nathalie PLOUVIER	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Cambrai-Marcoing	Daphné LONGUE Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Sandrine MATIAS ou Nathalie PLOUVIER	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Avesnes-Les-Aubert	Nathalie PLOUVIER Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Daphné LONGUE ou Sandrine MATIAS	AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée de l'Avesnois	Arnaud NOIRET Directeur	Toutes les matières (sauf 8)	Laurence LECLERCQ ou Isabelle MINET ou Marc KOWALSKI ou Gilles HOSSEPIED ou Matthias MAHIEUX Farid AOUAICHIA	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Hélène GUINOT Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée de l'Avesnois (suite) Maison Nord Solidarités d'Aulnoye-Le Quesnoy	Sabine DELNESTE Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Corinne TAIN ou Béatrice BOUCHEZ	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités d'Avesnes-Fourmies	Corinne TAIN Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Sabine DELNESTE ou Béatrice BOUCHEZ	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Maubeuge-Hautmont	Responsable Poste vacant	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Corinne TAIN ou Sabine DELNESTE ou Béatrice BOUCHEZ	AR-DAJAP/2024/178
Maison Nord Solidarités de Maubeuge-Jeumont	Béatrice BOUCHEZ Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Corinne TAIN ou Sabine DELNESTE	AR-DAJAP/2024/178

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée du Valenciennois	Matthias MAHIEUX Directeur	Toutes les matières (sauf 8)	Laurence LECLERCQ ou Isabelle MINET ou Marc KOWALSKI ou Gilles HOSSEPIED ou Arnaud NOIRET Farid AOUAICHIA	AR-DAJAP/2024/178
Service Accueil et Appui	Cécile DOUAI Responsable de Service	1 – 2 – 4 – 5		AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée du Valenciennois (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités de Condé</p>	<p>Aurélie LEFEBVRE Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Naïma BELALOUZ ou Sylvie DAYEZ ou Annie DAPHNIET ou Christelle DELPLANQUE ou Corinne DIEUX ou Armelle BEAUVOIS</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Saint Amand</p>	<p>Naïma BELALOUZ Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Sylvie DAYEZ ou Annie DAPHNIET ou Christelle DELPLANQUE ou Corinne DIEUX ou Armelle BEAUVOIS ou Aurélie LEFEBVRE</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités d'Onnaing</p>	<p>Sylvie DAYEZ Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Naïma BELALOUZ ou Annie DAPHNIET ou Christelle DELPLANQUE ou Corinne DIEUX ou Armelle BEAUVOIS ou Aurélie LEFEBVRE</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
<p>Direction Déléguée du Valenciennois (suite)</p> <p>Maison Nord Solidarités d'Anzin</p>	<p>Annie DAPHNIET Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Naïma BELALOUZ ou Sylvie DAYEZ ou Christelle DELPLANQUE ou Corinne DIEUX ou Armelle BEAUVOIS ou Aurélie LEFEBVRE</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Denain-Bouchain</p>	<p>Christelle DELPLANQUE Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Naïma BELALOUZ ou Sylvie DAYEZ ou Annie DAPHNIET ou Corinne DIEUX ou Armelle BEAUVOIS ou Aurélie LEFEBVRE</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>
<p>Maison Nord Solidarités de Denain-Lourches</p>	<p>Corinne DIEUX Responsable</p>	<p>1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7</p>	<p>Naïma BELALOUZ ou Sylvie DAYEZ ou Annie DAPHNIET ou Christelle DELPLANQUE ou Armelle BEAUVOIS ou Aurélie LEFEBVRE</p>	<p>AR-DAJAP/2024/178</p>

Direction Générale des Services
 Direction de la Relation aux Nordistes et de la Stratégie Partenariale
 Tableau annexé à l'arrêté AR-DAJAP/2024/178

Direction Service	Nom – Prénom et Qualité du délégataire	Délégations dans les matières suivantes et dans les limites énoncées à l'article 1 du présent arrêté	Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement et le cas échéant en cas d'absence ou d'empêchement concomitant du responsable et du responsable adjoint	Référence de l'arrêté
Direction Déléguée du Valenciennois (suite) Maison Nord Solidarités de Valenciennes	Armelle BEAUVOIS Responsable	1 – 2 – 3 – 5 - 6 – 7	Naïma BELALOUZ ou Sylvie DAYEZ ou Annie DAPHNIET ou Christelle DELPLANQUE ou Corinne DIEUX ou Aurélie LEFEBVRE	AR-DAJAP/2024/178